

## Conseil des Ministres du jeudi 11 octobre 2012

A l'entame de sa communication, le chef de l'Etat a très fermement condamné les actes de vandalisme perpétrés dans les cimetières catholiques de Bel-Air et Saint Lazare de Béthanie ; il a, à cet égard, instruit que des enquêtes soient diligentées afin d'appréhender les auteurs de ces actes et de les punir.

Le président de la République est ensuite revenu sur les conclusions du Conseil présidentiel sur les inondations, il a demandé au Premier ministre et aux ministres concernés de veiller à la bonne exécution des mesures adoptées, d'assurer une veille permanente et une évaluation périodique des actions menées, notamment en ce qui concerne la prise en charge de préoccupations des sinistrés et surtout de capitaliser les enseignements tirés de cette évaluation.

Poursuivant sa communication, le chef de l'Etat a donné des instructions au Premier ministre, s'appuyant sur la Délégation générale de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, pour l'étude des modalités de mise en œuvre du socle national pour la protection sociale, dont la couverture maladie universelle sera le fondement, à côté de la bourse familiale et de l'assistance aux plus démunis.

Concernant la gouvernance, le président de la République a noté les premiers résultats des efforts pour réduire le train de vie de l'Etat et a demandé au Premier ministre d'étudier des mesures nouvelles à prendre pour donner plus de tonus à l'économie ; dans ce cadre, il a rappelé toute l'importance qu'il attache à la transparence et à la bonne gouvernance en matière de marchés publics et au respect des règles qui les régissent. Il a, dans ce cadre, instruit le Premier ministre de veiller à ce que toutes les structures de l'Etat se conforment aux règles de passation des marchés, notamment à l'exigence de la mise en concurrence.

Le chef de l'Etat a, dans le même esprit, demandé au Premier ministre de préparer, en relation avec les ministres concernés, un plan législatif 2012-2013, répertoriant les textes que le Gouvernement compte introduire au Parlement dans la période et qui feront ensuite l'objet de programmations mensuelles pour permettre à l'Assemblée nationale et à toutes les parties prenantes d'avoir davantage de visibilité sur les initiatives du Gouvernement.

A la suite du président de la République, le Premier ministre a rendu compte de ses activités gouvernementales et a fait savoir qu'il a présidé, vendredi 05 octobre 2012, un conseil interministériel consacré à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan ORSEC, en présence des ministres concernés ; à ce propos, il a constaté une exécution satisfaisante du dit Plan.

Le Premier ministre a également porté à la connaissance du Conseil qu'il a, le même jour, présidé le Comité interministériel de suivi de la situation financière des universités, en présence du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministre délégué chargé du Budget et de leurs principaux collaborateurs ;

il souligne qu'il a constaté à cette occasion des problèmes récurrents liés à l'accumulation d'arriérés de paiement d'un montant global de 14,7 milliards de FCFA à fin 2011, montant qui devrait d'ailleurs évoluer à la hausse, compte tenu du gap de financement des besoins des universités, évalué à 11,9 milliards de FCFA pour l'année 2012.

S'agissant des arriérés, le Premier ministre a souligné qu'il a requis un audit de certification avant la mise

en place d'un processus d'apurement, à partir d'un plan pluriannuel en relation avec le Ministre de l'Economie et des Finances.

Toujours à propos des universités et compte tenu de cette situation, le Premier ministre a indiqué qu'il a donné des instructions pour une maîtrise des dépenses par l'instauration d'une autorisation préalable du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour les initiatives ayant des incidences budgétaires non déjà prises en charge.

A la suite de la communication du Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a rendu compte au conseil de ses activités internationales et des travaux de la 67<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a rendu compte au Conseil des activités menées au cours de la Journée internationale sur la santé mentale qui a été célébrée à Kaolack le mercredi 10 octobre 2012, en présence des représentants des associations luttant contre les maladies mentales.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte au Conseil de l'évolution de la campagne agricole et de la préparation de la campagne de commercialisation.

Le Ministre des Infrastructures et des Transports a rendu compte du planning et de l'état d'avancement des travaux de réparation de la piste d'atterrissage de l'aéroport du Cap Skirring.

Le Ministre de la Culture et du Tourisme a rendu compte de la réunion qu'il a présidée sur l'accueil et la sécurité des touristes en prévision de l'ouverture de la prochaine saison touristique, ainsi que de la mission qu'il vient d'effectuer en France.

Le Ministre de la Pêche et des Affaires maritimes a rendu compte de l'état d'avancement du Programme Froid d'acquisition de camions et complexes frigorifiques.

Tirant les conclusions des communications et des débats, le chef de l'État a tenu à féliciter le Gouvernement ainsi que toutes les bonnes volontés qui ont contribué à soulager les sinistrés et à marquer leur solidarité agissante à l'occasion des inondations.

Réagissant à la Journée internationale sur la santé mentale, le président de la République a instruit le Ministre de la Santé et de l'Action sociale d'équiper le Centre de réhabilitation des malades mentaux et de le rendre fonctionnel avant la fin de l'année 2013.

A propos de la gouvernance des universités, il a appelé à une rationalisation et une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une allocation intra-sectorielle plus efficiente des ressources. Il a enfin demandé l'amélioration du cadre réglementaire de la gouvernance des universités qui sera accompagnée de la mise en place d'outils de gestion et de contrôle plus efficaces dans le cadre des contrats de performance.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- Le projet de loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental ;
- Le projet de loi complétant la loi n° 2004-08 du 6 janvier 2004, modifiant l'annexe de la loi n° 87-23 du 18 août 1987 sur la privatisation des entreprises publiques ;

- Le projet de décret relatif à la création de la Commission nationale sur la réforme foncière ;
- Le projet de décret portant retrait du décret n° 2001-23 du 17 janvier 2001 mettant fin à la convention de concession de la Société SENTEL GSM S.A. ;
- Le projet de décret portant approbation de l'avenant à la convention de concession et du cahier des charges de SENTEL modifié ;
- Le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Bureau d'enquête et d'analyse pour la sécurité de l'aviation civile.

Le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Monsieur Pascal Kotimagne MANGA, administrateur civil, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale pour la relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC).

Monsieur Papa GUEYE, Professeur titulaire des universités, précédemment Directeur général de l'Enseignement supérieur, est nommé Secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'assurance Qualité de l'Enseignement supérieur.

Monsieur Amadou Tidiane GUIRO, Professeur titulaire des universités, est nommé Directeur général de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Papa GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Olivier SAGNA, Maître de conférences à l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) de Dakar, est nommé Directeur des Études, des Politiques et de la Coopération à la Direction générale de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur El Bachir WADE, appelé à d'autres fonctions.

Madame Ndèye Ndack Magatte DIAJHATE, Administrateur civil, précédemment Secrétaire exécutif du CNRA, est nommé Directeur de l'Imprimerie nationale.

Madame Ndèye Name DIOUF, Professeur d'Economie familiale et sociale, principale de classe exceptionnelle, est nommée Directeur de l'Alphabétisation et des Langues nationales en remplacement de Monsieur Meïssa DIOP, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Abdoulaye NIANG, commissaire de police divisionnaire de classe exceptionnelle, matricule de solde 378.822\B, est nommé Directeur général adjoint de la Police nationale, en remplacement de Monsieur Abdoulaye Dioum, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Papa Assane TOURE, Magistrat, est nommé Directeur du Centre national d'Etat civil, en remplacement de Madame Dieh Mandiaye BA.

Madame Marie Ndiaye NGOM, Juriste, est nommée Secrétaire exécutif du Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA), en remplacement de Madame Ndèye Ndack Magatte DIAJHATE, appelée à d'autres fonctions.

Madame Rose Gaye NDAO, spécialiste en Finances et en Communication, est nommée Secrétaire général de l'Agence de Développement local en remplacement de Monsieur Mamadou GAYE, appelé à d'autres fonctions.

Docteur Joseph MENDY, neurochirurgien, titulaire d'un master 2 de droit de la santé, est nommé Inspecteur technique de la santé.

Monsieur Nouhou Demba DIALLO, Administrateur civil principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n°503.652/E, est nommé Inspecteur de l'Administration locale, Coordonnateur de l'Inspection de l'Administration locale.

Monsieur Mbagnick DIOUF, Professeur d'Enseignement technique, spécialiste en Aménagement du territoire, Environnement et Gestion urbaine, matricule de solde n°504.836/B, est nommé Inspecteur de l'Administration locale.

Monsieur Amadou Tidiane DIA, Professeur de techniques quantitatives de Gestion, matricule de solde n°388.759/H, est nommé Inspecteur de l'Administration locale.

[Revenir](#)